

# Eidg. Departement des Innern (EDI)

28.05.2003 - 09:49 Uhr

## Conseil de l'Europe Conférence ministérielle sur la santé, dignité et droits de l'homme

Berne (ots) -

Le Conseil fédéral a désigné la délégation suisse à la 7ème Conférence des Ministres européens de la santé qui se tiendra à Oslo les 12 et 13 juin 2003, sur invitation du gouvernement norvégien. Elle sera consacrée au thème suivant : " Santé, dignité et droits de l'homme: le rôle et la responsabilité des Ministres de la santé face aux défis du nouveau millénaire ". L'ensemble des 45 Etats membres du Conseil de l'Europe devrait être représenté à la Conférence.

Les soins de santé relevant avant tout de la compétence des cantons, la délégation sera dirigée par Madame la Conseillère d'Etat Patrizia Pesenti, cheffe du Département de la santé et des affaires sociales du canton du Tessin. Une représentante de l'Office fédéral de la Santé publique, un représentant de l'Office fédéral de la Justice, ainsi que le chef de la section sanitaire du Département de la santé et des affaires sociales du canton du Tessin feront également partie de la délégation.

Les débats de la Conférence porteront notamment sur les thèmes suivants: l'impact des changements de société sur la santé et les droits de l'homme, en particulier les questions liées à la globalisation, à l'accès aux soins pour les groupes vulnérables, aux droits des patients, à la répartition des rôles et responsabilités des différents acteurs du secteur de la santé ; L'impact de l'innovation technologique sur la santé et les droits de l'homme, notamment la manière d'intégrer les technologies de l'information dans les systèmes de santé afin d'assurer un accès équitable pour tous, la prévention des abus liés à l'usage de ces nouvelles technologies, l'impact de ces nouvelles technologies sur les droits des patients ; La dernière partie de la Conférence portera sur le rôle et la responsabilité des Ministres de la santé dans la gestion des deux thèmes précédents.

A l'issue de la Conférence, un texte final sera adopté reprenant les thèmes abordés dans les débats, et dans lequel les Etats s'engageront notamment à défendre ces valeurs et à promouvoir la santé et les droits de l'homme, lors de l'élaboration de politiques de santé.

Il s'agit de la 7ème Conférence des Ministres européens de la santé; ce type de conférence est organisé à intervalle régulier et dans des lieux différents. Jusqu'à ce jour, les sujets suivants ont été abordés : la promotion de la santé (Madrid, 1981), la promotion de la santé mentale (Stockholm, 1985), la transplantation d'organes (Paris, 1987), les questions de formation dans le domaine de la santé (Nicosie, 1990), équité et droits des patients dans le cadre des réformes sanitaires (Varsovie, 1996) et le vieillissement en bonne santé (Athènes, 1999).

Département fédéral de l'intérieur  
Service de presse

Renseignements :  
Stephanie Zobrist, Office fédéral de la santé publique (OFSP),  
Berne, tél. 031 3229649